

# BREVET PROFESSIONNEL

## RESPONSABLE DE PRODUCTION LÉGUMIÈRES, FRUITIÈRES, FLORALES ET DE PÉPINIÈRE (BP RPLFFP)

### OBJECTIF DE LA FORMATION

- Assurer la conduite d'un ou plusieurs ateliers de production horticole conformément aux modes de production choisis, dans le respect des règles de sécurité et de l'environnement
- Réaliser les opérations techniques liées à la culture de plantes maraîchères, fruitières, ornementales et florales, de la mise en culture au conditionnement et à la commercialisation.
- Coordonner une équipe de travail dans un atelier de production horticole
- Réaliser le suivi technico-économique de l'atelier de production
- Conduire et utiliser le matériel en sécurité, réaliser l'entretien courant et la maintenance des équipements.

### PUBLIC

Le public ciblé est un public adulte qui a pour projet professionnel de travailler dans le secteur horticole, en tant qu'ouvrier qualifié ou chef d'équipe (arboriculture, horticulture ornementale, maraichage)

### MÉTIERS VISÉS

- Ouvrier / Ouvrière serriste, agricole en maraichage, horticulture, pépinière
- Chef d'équipe en exploitation maraîchère, horticole, arboricole
- Conducteur/Conductrice de travaux horticoles

### FORMATION PROFESSIONNELLE CONTINUE



#### Formation diplômante

Niveau 4

N°RNCP : 34744



#### Lieu de la formation

CFPH Lyon-Ecully (69)



#### Dates de la formation:

Consultez notre site Internet

[www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr](http://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr)



#### Modules complémentaires

(Optionnels et durées individualisées en fonction des besoins du stagiaire)

Jusqu'à 14 h d'accompagnement personnalisé, 7 h de technique de recherche d'emploi (TRE), 3,5 h de citoyenneté-laïcité et 17,5 h de remise à niveau (RAN)

## UC1- Se situer en tant que professionnel (70h)

C1.1- Développer une culture professionnelle en lien avec le vivant

C1.2- Se positionner en tant que professionnel de l'horticulture

## UC2- Assurer le pilotage technique des productions (119h)

C2.1- Organiser la mise en oeuvre technique des opérations culturales

C2.2- Coordonner le travail d'une équipe

## UC3- Réaliser les interventions sur les végétaux (315h)

C3.1- Réaliser la multiplication et la mise en place des végétaux

C3.2- Réaliser des travaux liés au développement des végétaux

## UC4- Intervenir sur les conditions de culture (231h)

C4.1- Réaliser des travaux d'entretien et d'amélioration des sols

C4.2- Mettre en place les conditions de croissance et de développement des végétaux

## UC5 UCARE - S'adapter à des enjeux professionnels particuliers (70h)

**Exemple : Commercialiser des produits horticoles (en FOAD)**

UC : Unité Capitalisable, une UC correspond à un bloc de compétences

UCARE : Unité Capitalisable d'Adaptation Régionale ou à l'Emploi.



## Durée de la formation

805 h de formation professionnelle

385 h de stage

(mise en situation professionnelle)



## Modalités pédagogiques

Apports théoriques, stages en entreprise, visites de professionnels, travaux pratiques sur le terrain, participation à des journées professionnelles.

Portail FOAD (Formation Ouverte et A Distance).



## Modalités d'évaluation

Les UC (blocs de compétences) sont évaluées par des épreuves principalement orales et pratiques de mises en situations professionnelles tout au long de la formation.



## Modalités d'adaptation

Les candidats titulaires au minimum d'un diplôme de niveau 4 (ex : BAC) peuvent être dispensés de l'évaluation de l'UCARE (Validation des Acquis Académiques). Les candidats titulaires d'un diplôme agricole peuvent être dispensés d'évaluation d'autres UC (voir le tableau de validation des acquis académiques).

Adaptation du parcours en fonction du résultat des tests de positionnement (français, mathématiques, informatique) et de l'expérience professionnelle (parcours allégé ou préconisation d'heures de remise à niveau ou de soutien).

## PRÉ-REQUIS

- Avoir plus de 18 ans.
- Situation 1 : vous avez un diplôme de niveau 3 (CAP, BEP...) ou supérieur : justifier d'une année d'activité dans tout secteur.
- Situation 2 : Vous n'avez pas de diplôme : justifier d'une année d'activité dans le monde agricole ou de 3 ans d'activité dans tout secteur.

## CONDITIONS D'ADMISSION

- Présentation de la formation lors d'une réunion d'information collective et de positionnement (inscription obligatoire)
- Fiche de candidature
- Tests de positionnement
- Entretien individuel

Selon les financements, les dossiers des candidats peuvent être soumis à la validation des financeurs.

## LES + DE LA FORMATION

- Délivrance du Certiphyto Décideur
- EPI pris en charge par le centre (chaussures de sécurité, pantalon, gants)



### Financements possibles

- Individuel Pôle emploi (AIF)
- CPF Transition Pro
- Individuel Région
- Autofinancement...

Plus d'informations sur notre site internet



### Tarifs

10€/l'heure en autofinancement



### EPL support

EPLEFPA Lyon-Ecully-Dardilly

<https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

### Voies de formation différentes :

- Validation des acquis de l'expérience (VAE)
- Formation ouverte et à distance (FOAD)

- Visites d'exploitations maraichères, d'entreprises horticoles et arboricoles
- Travaux pratiques sur les plateaux techniques du CFPH ou en entreprises partenaires





# CFPH DE LYON-ECULLY

## CENTRE DE FORMATION ET DE PROMOTION HORTICOLE

---

 13 avenue de Verdun  
69130 ECULLY

 Tél : 04 78 33 46 12

 [cfppa.ecully@educagri.fr](mailto:cfppa.ecully@educagri.fr)

 @CFPPALyonEcully

 @CFPHLyonEcully

 @C.F.P.H.

 @CFPPAEcully

 <https://www.agri-lyon-dardilly-ecully.fr/>

